Année académique 2020 - 2021 Domaine Sociale

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 19 Economie sociale			
Code	SOAS2B15AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons **Isabelle TAILDON** (isabelle.taildon@helha.be) HELHa Campus Montignies **Thierry DECKX** (thierry.deckx@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) **Thierry DECKX** (thierry.deckx@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve **Bernard CONTER** (bernard.conter@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement contribue à parfaire la compréhension des mécanismes de l'économie et l'analyse de leur impact sur les inégalités sociales. Pour cela, elle propose à l'étudiant de découvrir une autre manière de penser l'activité économique et ses articulations avec le social. Ce faisant, elle pose l'Economie sociale comme une alternative permettant de replacer l'homme au centre de l'activité économique.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 : Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS3 : Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

3.1 Construire son identité professionnelle
3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
3.3 Exercer un jugement professionnel.
3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
8.2 Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.
8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

I. Définir et comprendre le concept d'économie sociale
II. Expliquer les principes inhérents à l'économie sociale
III. Identifier sa spécificité au regard des autres courants de pensée économique
IV. Mesurer l'impact des choix économiques sur les politiques sociales
V. Apporter une réflexion personnelle et argumentée sur les alternatives qu'offre l'économie sociale

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus Mons SOAS2B15ASA	Economie sociale	48 h / 4 C
+ HELHa Campus Montignies SOAS2B15ASJA	Economie sociale	48 h / 4 C
+ HELHa Campus Montignies (HD) SOAS2B15ASDA	Economie sociale	48 h / 4 C
+ HELHa Louvain-la-Neuve SOAS2B15ASA	Economie sociale	48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus Mons SOAS2B15ASA	Economie sociale	40
+ HELHa Campus Montignies SOAS2B15ASJA	Economie sociale	40
+ HELHa Campus Montignies (HD) SOAS2B15ASDA	Economie sociale	40
+ HELHa Louvain-la-Neuve SOAS2B15ASA	Economie sociale	40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage

sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d’enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 2.

La note de l’activité d’apprentissage constitue la note de l’unité d’enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l’UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l’unité d’enseignement, même si le seuil de réussite n’est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l’ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d’évaluation pourront être modifiés durant l’année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s’imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Année académique 2020-2021 Domaine Social

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Economie sociale			
Code	7_SOAS2B15ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Isabelle TAILDON** (isabelle.taildon@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours d'économie sociale s'inscrit dans le prolongement du cours d'économie de première année. En effet, après avoir analysé le système économique néolibéral et montré les inégalités économiques et sociales qu'il génère, le cours d'économie sociale a pour objet d'envisager une alternative à ce système. Il s'agit de situer l'activité de production et de consommation de biens et service en phase avec les enjeux sociétaux actuels entre autre le développement durable et la promotion des droits économiques, sociaux et culturels.
Il est essentiel pour de futurs assistants sociaux de cerner les articulations entre les sphères économiques et sociales afin de contribuer au développement d'une économie au service de l'homme et en lien avec les divers besoins des populations. Il s'agira de montrer que l'économie sociale, par sa diversité, son pluralisme idéologique, et ses contours non figés, contribue à une répartition plus juste des ressources de la collectivité et une production de biens et de services dans le respect des valeurs humaines.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable de :

I. Citer les valeurs inhérentes à l'économie sociale
II. Extraire d'une présentation d'institution la manière dont elle décline, dans le travail quotidien, ces valeurs.
III. Synthétiser, analyser et critiquer les éléments permettant de dire que l'économie sociale s'affirme comme vecteur de développement durable
IV. Au travers d'une expérience concrète, traduire l'action des entreprises d'économie sociale comme soutenant les droits économiques, sociaux et culturels des populations.
V. Contextualiser un projet d'économie sociale en fonction de critères socioéconomiques d'une région.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction : présentation de l'économie sociale et des valeurs humanistes qui la guident.

- Retour sur le développement du capitalisme et les inégalités socioéconomiques qui en découlent
- L'économie sociale et le développement durable
- L'économie sociale comme vecteur de promotion et d'effectivité des droits économiques et sociaux
- Analyses d'expériences de terrain dans les pays du nord comme du sud.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral, travaux de groupe, visites d'entreprise, intervention d'invités, analyse d'expériences de terrain.

Dispositifs d'aide à la réussite

Questions/réponses pendant le cours.

Ouvrages de référence

Articles de la presse quotidienne et extraits de divers articles scientifiques

- ATTALI J., L'économie positive, éditions fayard, 2013.
- BARDOS-FELTORONYI N., Comprendre l'économie sociale et solidaire,éditions couleur livres, 2004.
- DE BOISREDON M., Inventer une économie Yin et Yang, témoignage d'une femme de terrain pour un monde plus juste, Presses de la renaissance, 2006.
- DEFOURNY J et al, L'économie sociale au Nord et au Sud., éditions de boeck, 2006.
- DEFOURNY J., NYSSENS M., Economie sociale et solidaire, socioéconomie du 3è secteur, éditions deboeck, 2017.
- De Lima P. sous la direction de, voyage au coeur d'une révolution : la microfinance contre la pauvreté, éditions Lattès, 2007.
- NOWAK M., L'espoir économique, éditions Lattès, 2010.
- STIGLITZ J., Pour une vraie réforme du système monétaire et financier international, éditions Les liens qui libèrent, 2010.
- SYBILLE H., La voie de l'innovation sociale, éditions rue de l'échiquier, 2011.

Supports

L'ouvrage de Jacques DEFOURNY et Marthe NYSSENS constitue l'ouvrage de référence.
Des powerpoints sont à disposition des étudiants. Quelques documentaires sont visionnés et analysés en classe.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'examen écrit en janvier pour 100 % des points.
Pour les crédits résiduels, examen écrit en janvier 2021 pour 100 % des points, sur la matière de l'année en cours
Septembre 2021 : examen écrit pour 100 % des points.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).